

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 674 rendant exécutoire les délibérations 186/6e L à 188/6el, du 28 avril 1965 de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 674

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mai 1965

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1965

Date du numéro
1 juin 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 28 avril 1965 : — n° 186/6° L accordant au docteur Motais de Narbonne la concession provisoire d'une parcelle de terrain sise au lotissement du Marabout (lot n° 546) : — n° 187/6e L accordant à la Fraternité des Petites Sœurs de Jésus la concession provisoire d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, boulevard de la République (lot n° 538) : — n° 188/6°L accordant à M. Pécoul (Raymond) la concession provisoire d'une parcelle de terrain sise à Diibouti, lotissement du boulevard de Gaulle (lot n° 519).